

Révision du **P**lan **L**ocal D'**U**rbanisme



Présentation de la procédure en cours et des premières pièces du dossier

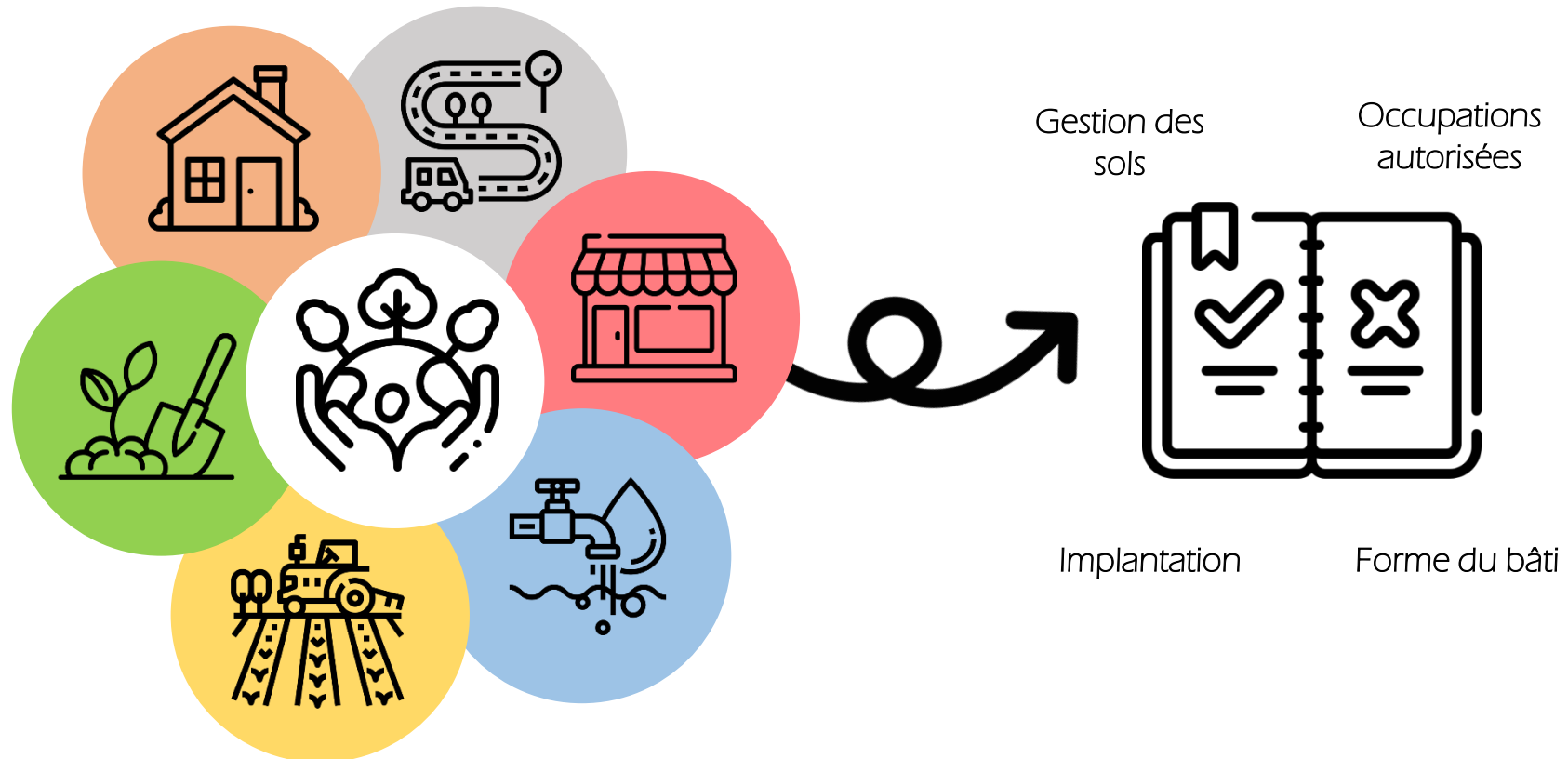
Réunion publique n°1
Lundi 16 décembre 2024

SOMMAIRE

- QU'EST-CE QU'UN PLU ?
- QUE CONTIENT UN PLU ?
- LA SITUATION ACTUELLE À MARNAY?
- POURQUOI UN PLU ?
- LE RESPECT DE LA HIÉRARCHIE DES NORMES
- LA PROCÉDURE DE RÉVISION
- PRÉSENTATION DES ENJEUX DU PLU
- LA CONCERTATION

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Véritable outil de **programmation urbaine** qui traite de nombreuses **thématiques** et fixe les **règles** s'appliquant aux constructions et occupations du sol :



Que contient le PLU ?

➤ Rapport de présentation

- Réalise un diagnostic
- Justifie les choix retenus



➤ PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- Fixe les grandes orientations et le projet municipal exposé dans le PLU

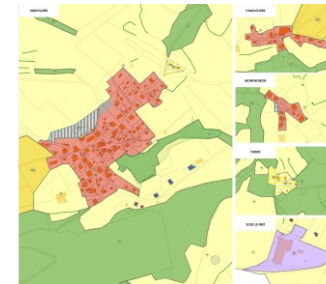
➤ OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

- Orientations sur un secteur (sectorielles) ou sur un sujet (thématiques)
- Cohérentes avec le PADD
- S'imposent dans un rapport de compatibilité aux autorisations d'urbanisme



➤ Règlement

- Découpe le territoire en zones (A, N, AU, U), auxquelles sont affectées des règles données
- Au sein de chaque zone, sont autorisées ou non certaines destinations et sous-destinations
- S'impose dans un rapport de conformité aux autorisations d'urbanisme



➤ Annexes

Pourquoi une révision du PLU ?

- **Encadrer le développement du territoire sur les 15 prochaines années**



Maintenir la spécificité de l'esprit du village



Maintenir la croissance démographique et répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain



Accompagner le développement des commerces, équipements et services

- **Des outils réglementaires en réponse aux enjeux de développement du territoire**



Préserver les caractéristiques identitaires rurales et spécifiques (cadre de vie) Protéger le paysage, l'environnement et l'agriculture



Prévoir une approche économe en consommation d'espace



Questionner les risques

- **Les obligations de mises en compatibilité avec les documents de normes supérieures**

Protéger l'environnement (Loi Grenelle)

Répondre aux besoins des habitants via une mixité de destination et protéger les terres agricoles (Loi ALUR)

Réduire la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières jusqu'à l'objectif zéro artificialisation en 2050 (Loi climat et résilience)

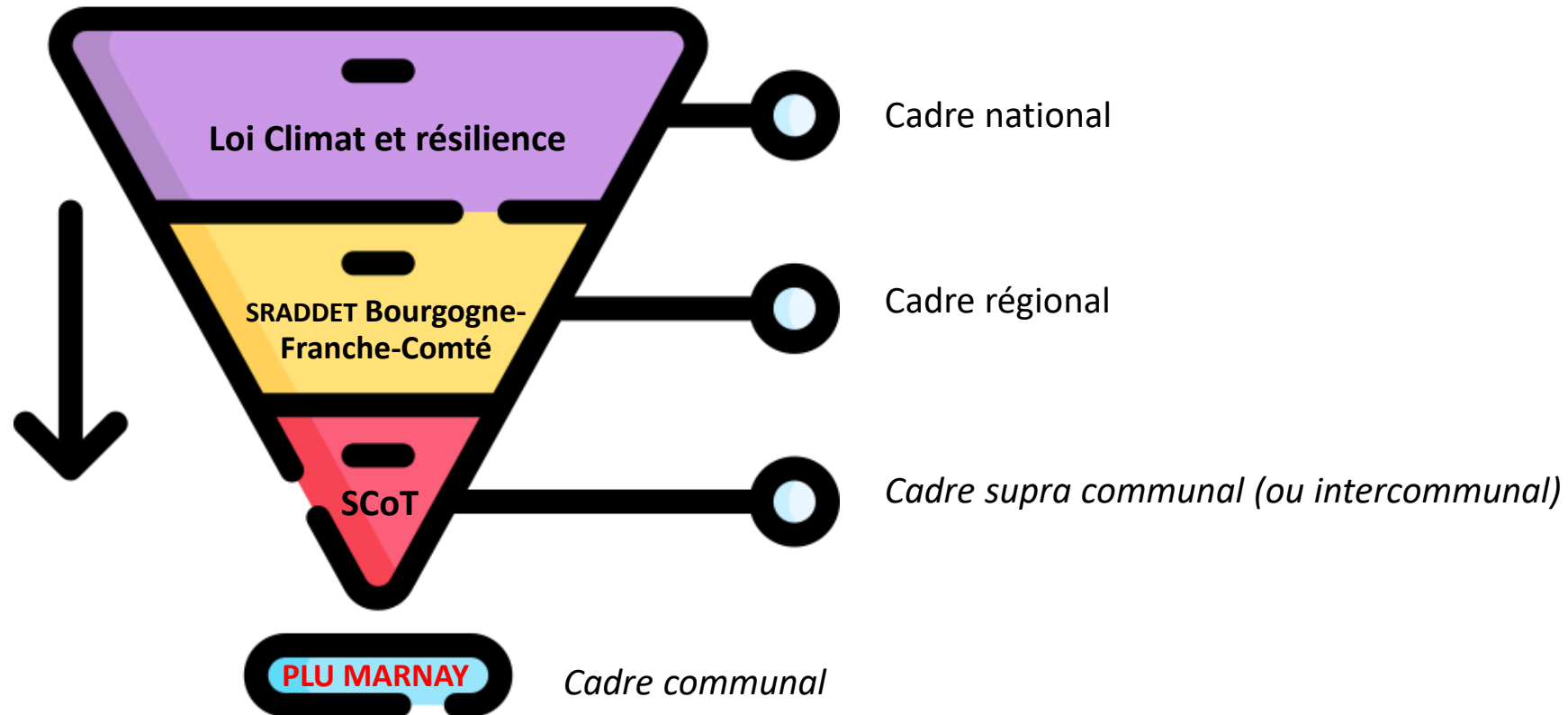
Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat mixte Besançon Cœur Franche-Comté

Site Patrimoniale Remarquable (SPR)

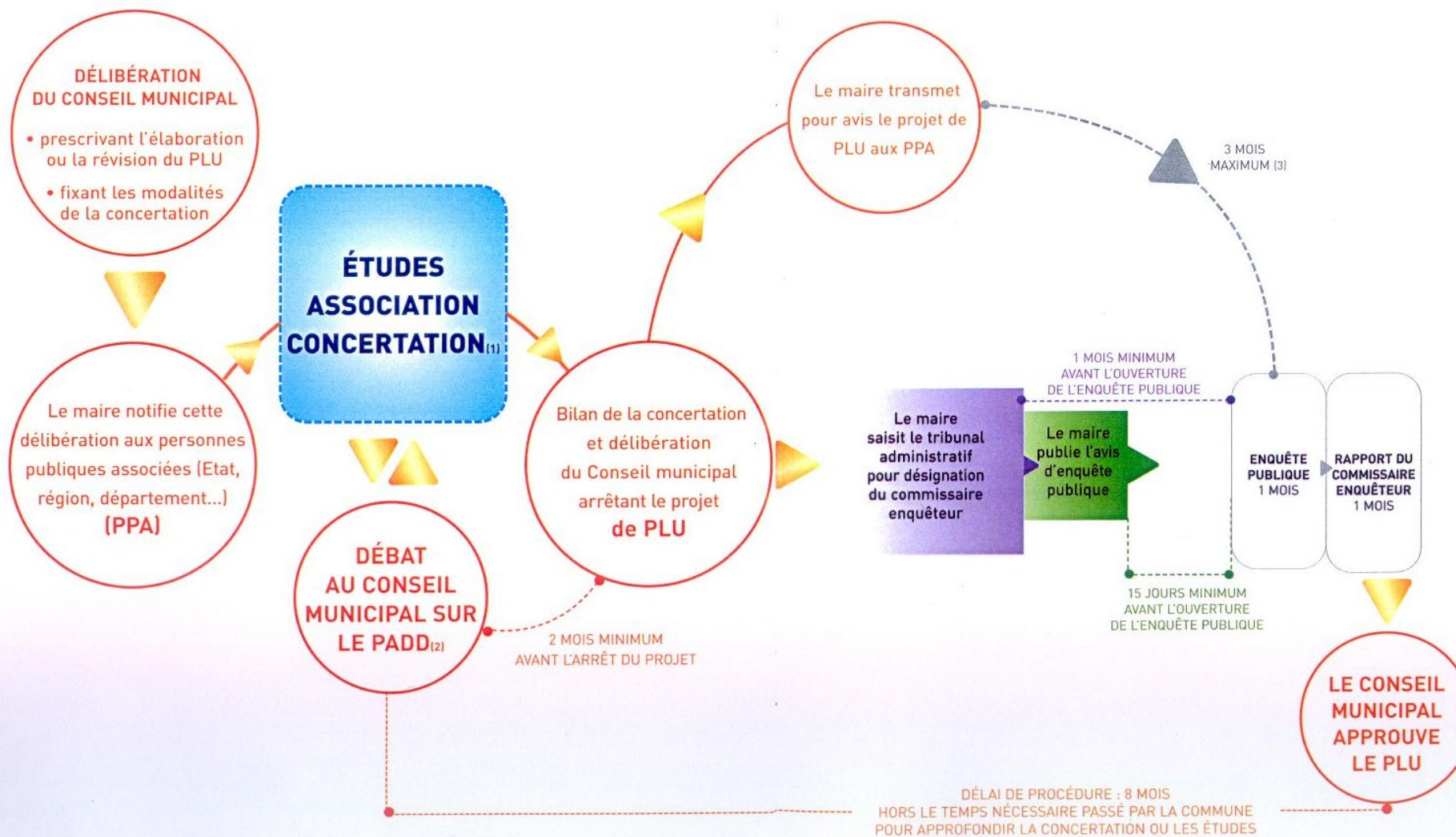


*Un contexte
normatif de plus en
plus restrictif*

Le respect de la hiérarchie des normes



La procédure de révision du PLU

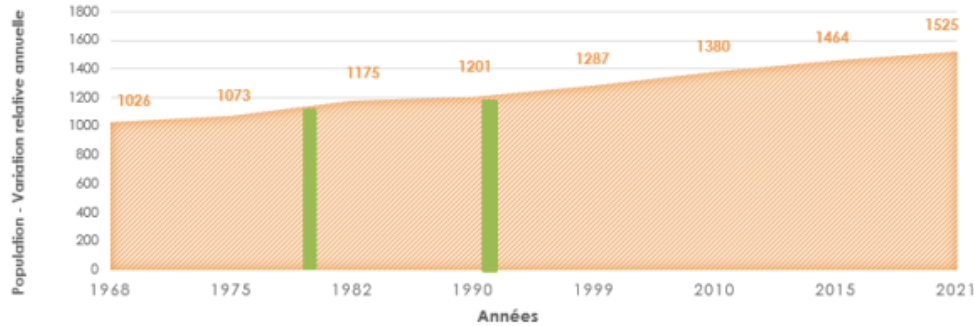


Le rapport de présentation



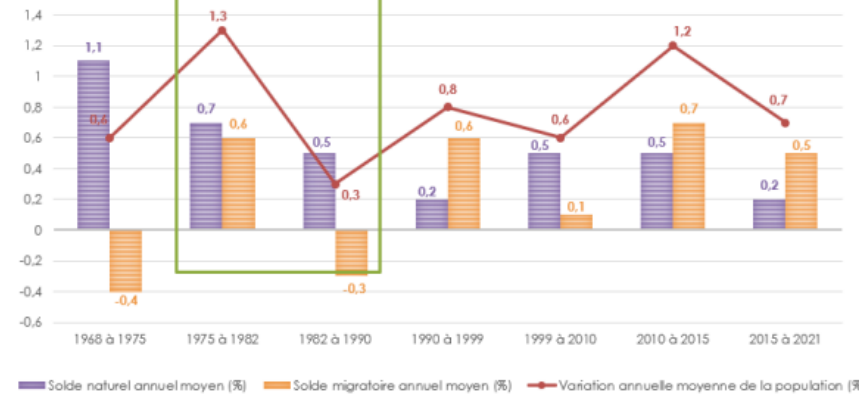
EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE A MARNAY (1968-2021)

SOURCE : INSEE, RP 1968 À 2021



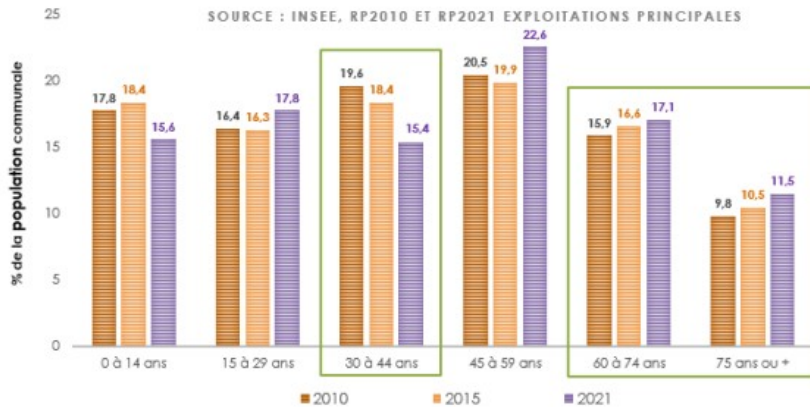
EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE MARNAY (1968-2021)

SOURCE : INSEE, RP 1968 À 2021 - CALCULS DORGAT.



POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGES MARNAY (2010-2021)

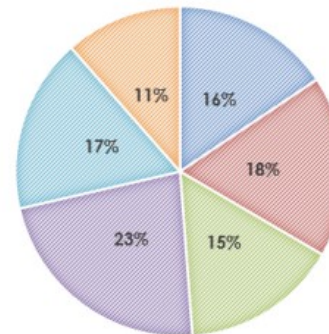
SOURCE : INSEE, RP2010 ET RP2021 EXPLOITATIONS PRINCIPALES



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGES EN 2021 MARNAY

SOURCE : INSEE, RP2010, RP2021 EXPLOITATIONS PRINCIPALES.

- 0 à 14 ans
- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans ou +



Croissance constante de population
→ + 500 hbts depuis 1968

Solde migratoire important
→ Arrivée massive de jeunes ménages

Une population équilibrée
→ Gage d'attractivité

Léger phénomène de vieillissement de population à prendre en compte

Le rapport de présentation

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Logements	398	440	487	539	625	710	784	809
Résidences principales	320	357	401	451	539	619	669	719
Résidences secondaires et logements occasionnels	35	37	41	45	44	12	22	22
Logements vacants	43	46	45	43	42	79	93	67

Croissance accrue du parc de logements
 → + 411 logements (dont 399 résidences principales)

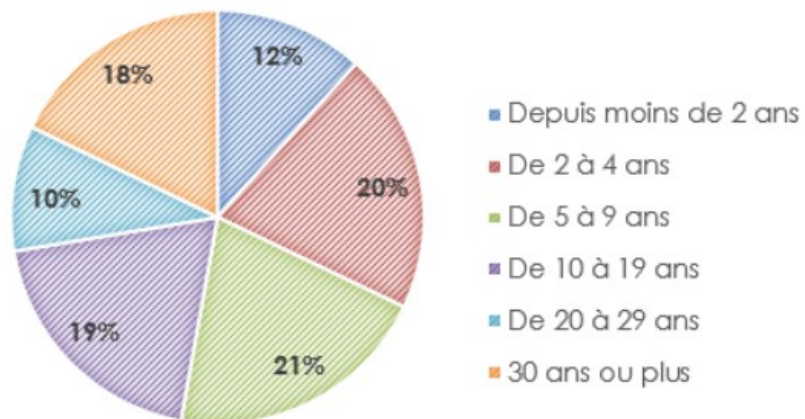
Population assez sédentarisée
 → 47% de la population est installée depuis + 10 ans

Modèle pavillonnaire de grande taille mais un parc assez diversifié
 → Dominance des 5 pièces ou plus



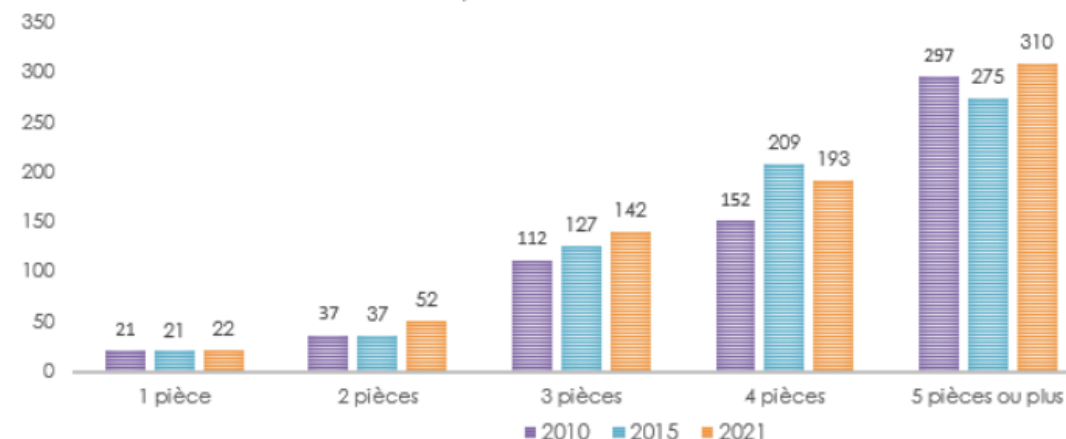
ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT DES MÉNAGES A MARNAY (2021)

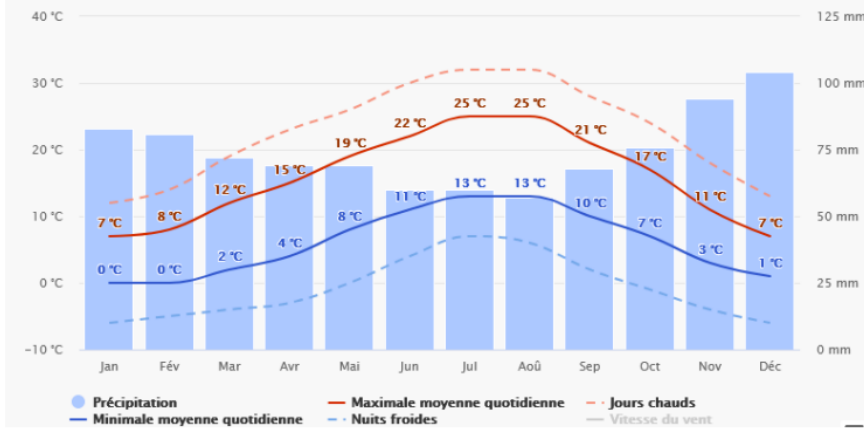
SOURCE : INSEE, RP2021 EXPLOITATIONS PRINCIPALES.



RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES (2010-2021) A MARNAY

SOURCE : INSEE, RP2020 EXPLOITATIONS PRINCIPALES





Températures et précipitations moyennes. Source : Meteoblue

Réchauffement climatique : Les dernières données ont confirmé une hausse des températures de **2,7°C** sur la période 1979-2023

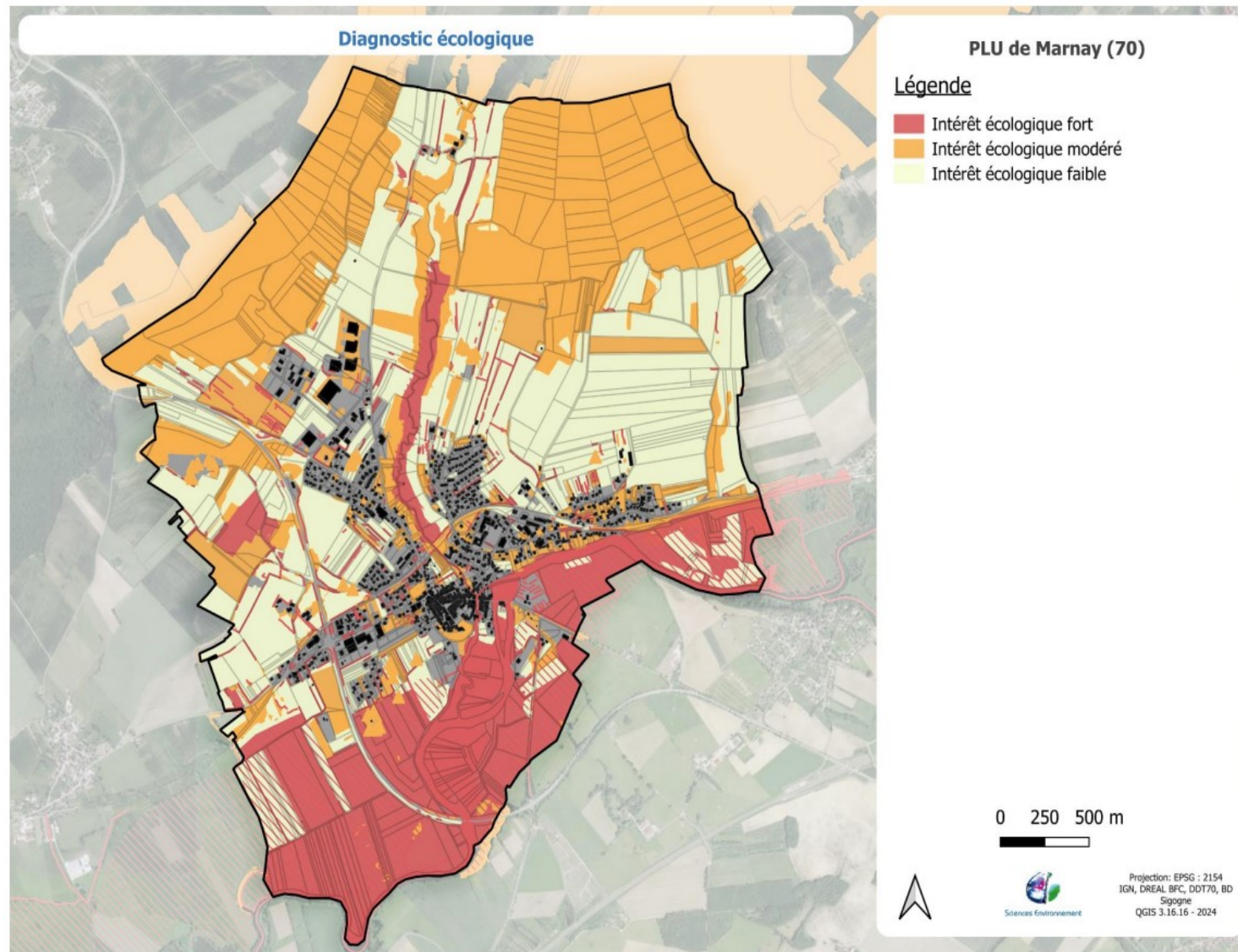
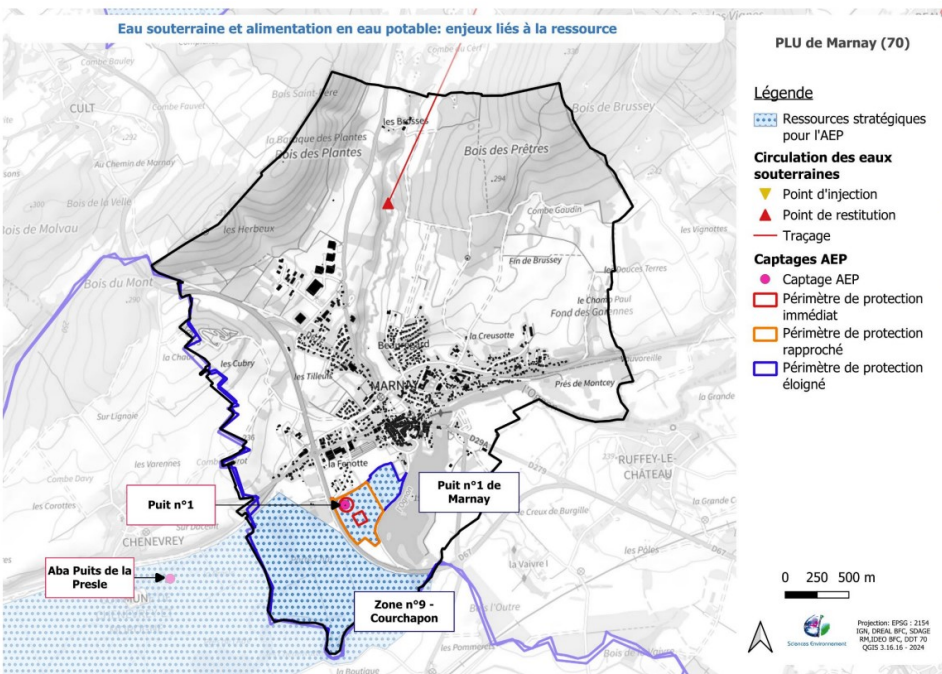


Figure 24 : Diagnostic écologique



Le PADD

AXE 1 : PRESERVER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE, IDENTIFIEE COMME BOURG-CENTRE D'UN SECTEUR STRUCTURANT A L'ECHELLE DU SCOT

Objectif démographique de 1800 habitants et 250 logements supplémentaires d'ici 2050

Valoriser le cadre de vie

Renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville

Accompagner l'aménagement et l'extension de la zone industrielle des Plantes

Assurer le maintien et le développement des activités touristiques

AXE 2 : L'ANTICIPATION ET LA TRADUCTION DES ENJEUX DU TERRITOIRE FACE AUX OBJECTIFS DE DEMAIN

Préserver les composantes essentielles au maintien et à la diversification de l'activité agricole

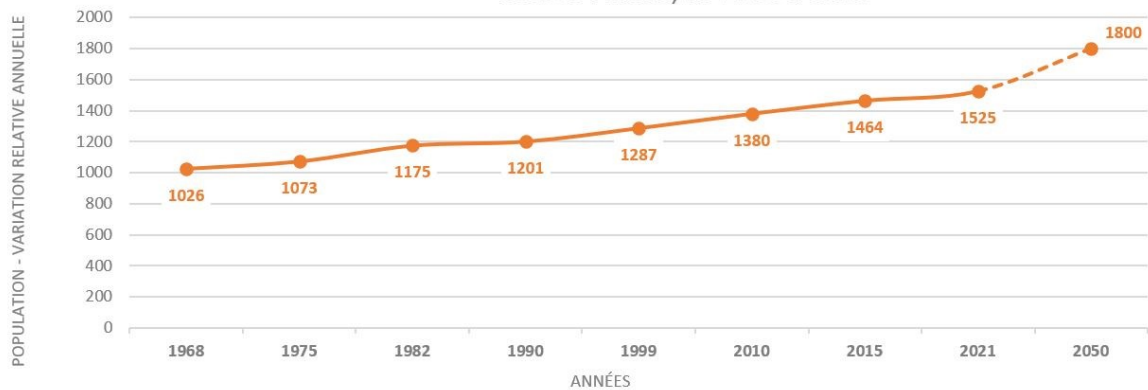
Prendre en compte les objectifs de modération de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

Participer à la lutte contre le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre

Encourager le développement des énergies renouvelables et matériaux biosourcés

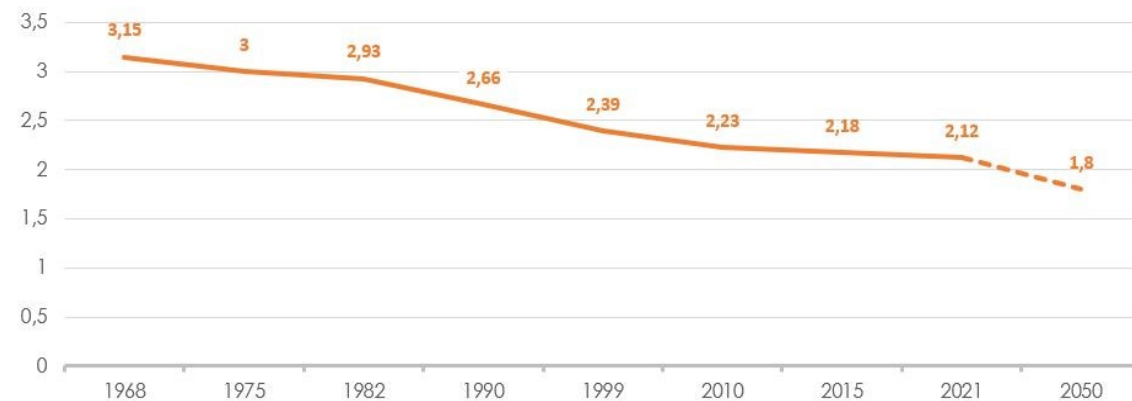
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE A MARNAY (1968-2021)

Source : INSEE, RP 1968 à 2021



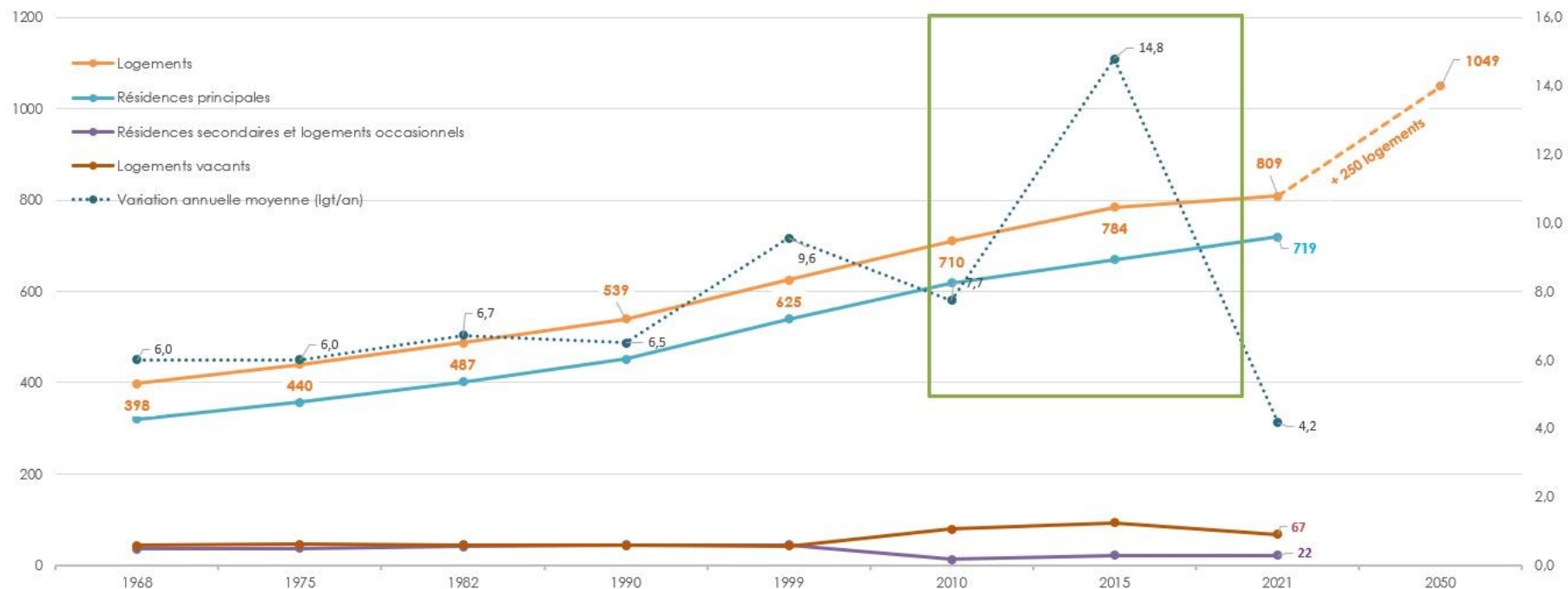
EVOLUTION DE LA TAILLE DES MENAGES A MARNAY

SOURCE : INSEE, RP2010, RP2021 EXPLOITATIONS PRINCIPALES.

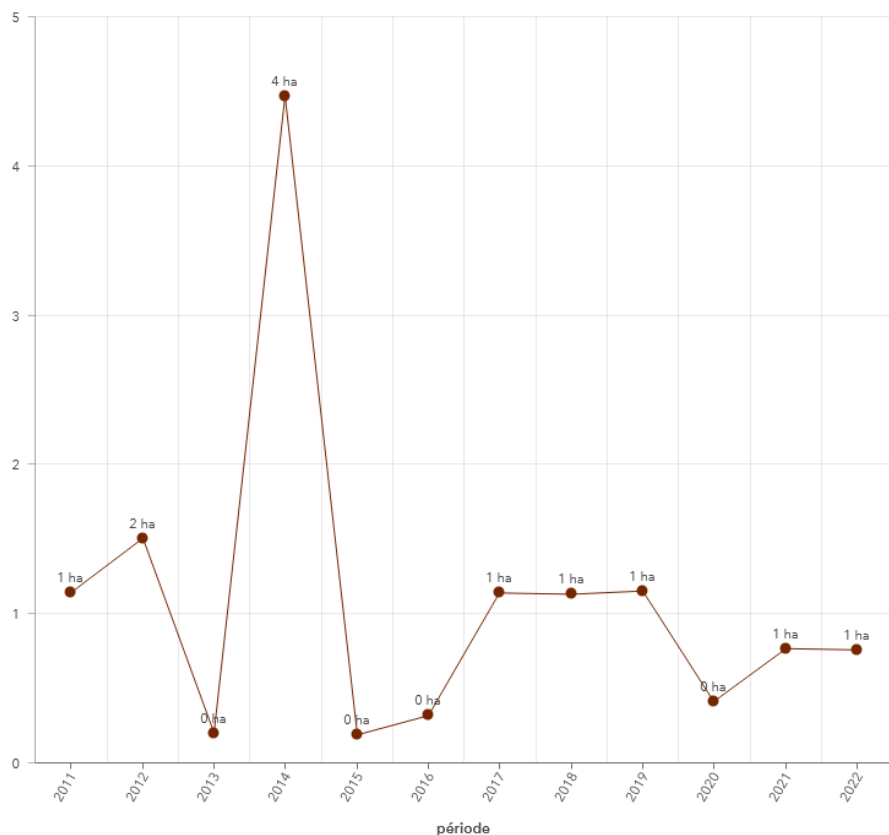


EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR CATEGORIE MARNAY (1968-2021)

SOURCE : INSEE, RP1968 À 1999 DÉNOMBREMENTS, RP2010 ET RP2021 EXPLOITATIONS PRINCIPALES

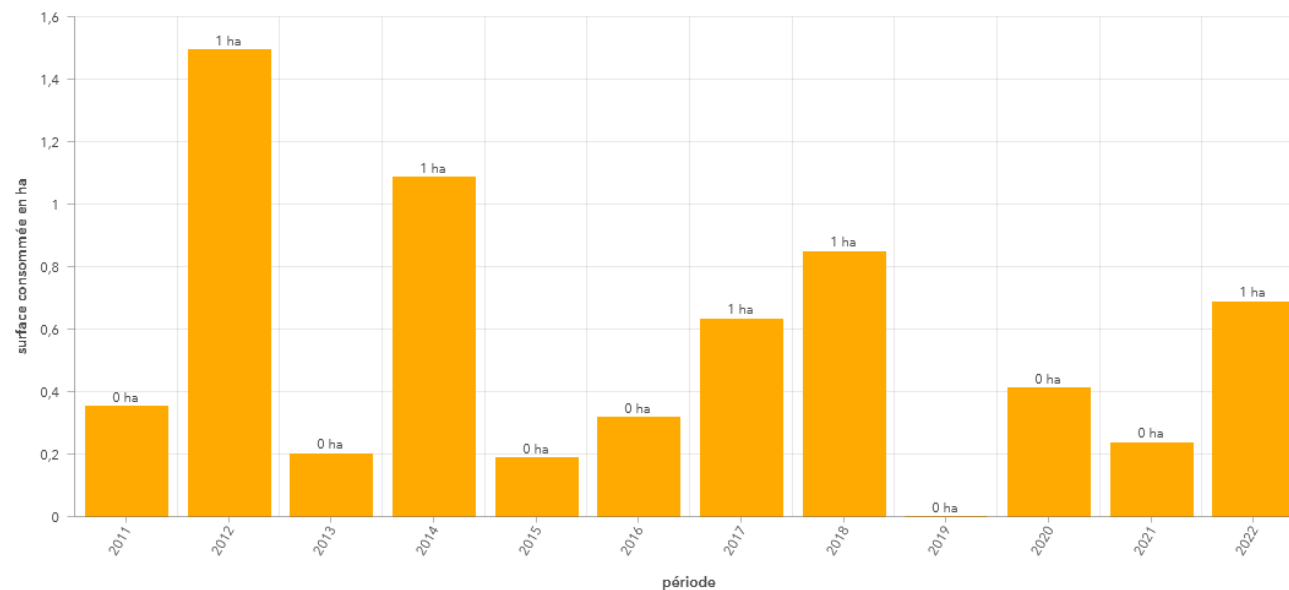


Consommation totale* (en hectares) entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

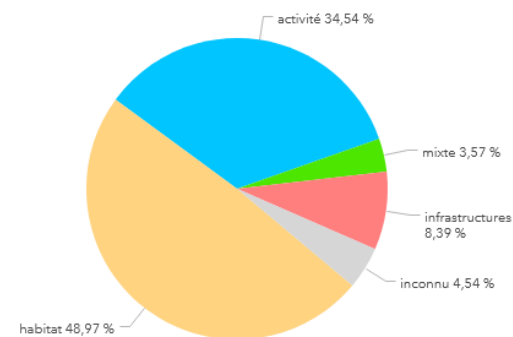
Consommation d'espace NAF (en ha) à destination d'habitat entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données au 1er janvier 2023

habitat activité mixte Infrastructures inconnu

Répartition du flux de consommation d'espaces par destination entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023



Source : Portail de l'artificialisation des sols - Cerema - Fichiers fonciers 2011-2023, données mises à jour au 1er janvier 2023



Données issues du portail national de l'artificialisation des sols
Les données brutes entre le premier janvier 2009 et le 1er janvier 2023 sont disponibles en téléchargement libre.

Une analyse des données est présente dans la rubrique "analyse" du portail.

Date de mise à jour : avril 2024

Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2011 et 2020 : 11,65 ha

Le PADD

AXE 3 : LA PRISE EN COMPTE ET LA PROTECTION DE L'UNITE PAYSAGERE : SOURCE DE BIODIVERSITE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Contribuer à la préservation des points d'eau (mares, sources, puits) et du patrimoine naturel et environnemental

Identifier et préserver les continuités écologiques (notamment la coulée verte)

Prendre en compte et protéger la mosaïque paysagère (ceinture verte)

Préserver les perspectives visuelles et les cônes de visibilité

AXE 4 : APPRECIER LES CONTRAINTES TECHNIQUES ET LES RISQUES NATURELS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA PROTECTION DE LA POPULATION

Prendre en compte les risques naturels et technologiques présents sur le territoire

Permettre le développement des communications numériques porté par les autorités compétentes

Préserver les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable

QUESTIONS - RÉPONSES

